REDUCTIONS APPLICABLES UNIQUEMENT POUR UN ENGAGEMENT A L'ANNEE

Inscription à 2 cours : 10% sur le total des 2 cours

Inscription à 3 cours : 15% sur le total des 3 cours

Demandeurs d'emploi, étudiants : réduction de 20% avec justificatif actualisé obligatoire et fourni avec l'inscription.

Un adulte et son enfant : une seule adhésion (45 euros)

Toutes les réductions ne s'appliquent qu'en cas d'engagement à l'année. Elles ne sont pas cumulables.

L'adhésion à l'association (45 euros) est versée par année scolaire et n'est pas concernée par les réductions.

Possibilités de payer avec 1,2,3….10 chèques rédigés à la date d'inscription (recto) et encaissés à la date choisie par l'émetteur (verso).

Pour des précisions supplémentaires s'adresser à

Huguette BURTÉ : huguetteburte@yahoo.fr

Votre inscription ne sera effective qu'à réception de la fiche d'inscription dûment complétée, accompagnée de votre paiement (chèque(s) à l'ordre de l'association des artistes lorrains), de l'attestation de responsabilité civile personnelle, et, selon le cas, de votre justificatif pour les 20% de réduction, de la décharge signée par le responsable légal de l'élève de moins de 18 ans.

23/08/2024